



Paris, le 10 juin 2016

**Rapport « Eau : urgence déclarée »
que les bons mots amènent les bonnes actions**

IRRIGANTS de France vient de prendre connaissance des conclusions du rapport de la délégation sénatoriale à la prospective, rédigé par les Sénateurs Tandonnet et Lozach, qui a été rendu public le 8 juin et tient à saluer le travail réalisé.

Alors que des niveaux de précipitations record viennent de frapper une large part de notre territoire, la gestion des ressources en eau mérite clairement d'être débattue dans notre pays. Le rapport des sénateurs « eau : urgence déclarée » arrive donc à point nommé. Dans certaines régions, il vient en effet de tomber en trois jours, l'équivalent de la quantité d'eau annuelle moyenne apportée par l'irrigation en France : le stockage de l'eau ne doit plus être une question posée mais une évidence qui s'impose avec l'évolution du climat. Comme le souligne ce rapport, la constitution de réserves est « une mesure de bon sens » pour laquelle la réglementation reste inutilement restrictive. Il est donc urgent de lever ces contraintes.

Parallèlement, l'innovation en irrigation, que ce soit par le levier de la génétique ou le déploiement d'outils de précision, reste indispensable pour que les irrigants continuent à utiliser la ressource en eau avec toujours d'avantage d'efficacité.

Après le temps des mots, celui de l'action. IRRIGANTS de France prend acte de ce rapport et espère qu'il sera suivi désormais de mesures concrètes et réelles.

Contact Presse : Anne KETTANEH : 06.83.22.05.01 - anne.kettaneh@agpm.com